

NON A LA MARCHANDISATION DES SERVICES PUBLICS

A partir des années 1990 et 2000, notamment sous l'impulsion de la directive Bolkestein, un certain nombre de services publics ont été privatisés. La Poste, France Télécom, les services de l'eau, les lignes de cars privés en substitution aux lignes régionales SNCF fermées... Désormais, bien trop de services sont ouverts au privé et financés par les usager-e-s.

Ce processus trouve une nouvelle accélération avec le gouvernement Macron. En plus d'une véritable orientation idéologique individualiste vers une société où la solidarité et le collectif sont vilipendés, il s'agit également pour le gouvernement « d'alléger » la dépense publique (objectif - 60Mds€) en se délestant de missions de service public.

C'est quoi la marchandisation des services publics ?

La marchandisation des services publics signifie que leurs coûts ne sont plus pris en charge collectivement mais par l'individu lui-même.

Les missions anciennement dévolues au service public seront exercées par des entreprises privées.

La marchandisation des services publiques entraîne en fait un véritable changement de société où la prise en charge collective disparaît.

Revue des missions avant liquidation orchestrée avec Action publique 2022 :

Action publique 2022 est le fil rouge de l'ardeur du gouvernement à vouloir casser la fonction publique et les services publics sur un mode ultra libéral avec à la clef abandons de missions, externalisations, privatisations. Le rapport du Comité Action Publique 2022 préconise que l'Etat comme les collectivités locales et l'hospitalier délèguent à d'autres la mise en œuvre de services publics : « l'externalisation a toujours constitué l'une des manières de réaliser le service public » y-est-il affirmé.

Délestage de missions de service public tous azimuths

Santé (plan Santé 2022 aggravant le transfert des missions rentables aux cliniques privées), Finances publiques (externalisation du recouvrement de l'impôt par prélèvement à la source), Jeunesse et sports (transfert de missions aux fédérations sportives) ... la marchandisation des services publics ne connaît pas de limites. Missions dites régaliennes ou non ? Tout peut être externalisé !

Moins de fonction publique au service de tous

Pour le gouvernement, il faut se débarrasser de fonctionnaires (objectif de 120 000 suppressions d'emplois sur le quinquennat) et se débarrasser du statut. La casse du statut général de la fonction publique fait partie de la marchandisation des services publics. Les allers retours public/privé sont encouragés malgré le risque de conflit avec des intérêts privés (économiques...). Le développement du contrat ouvre les vannes d'un recrutement clientéliste et politique. Alors que le statut de la fonction publique garantit au contraire la neutralité et l'impartialité indispensables à l'exercice des missions dans l'intérêt général de la population.

Non à l'abandon du lien social et à la relégation des plus fragiles

Solidaires ne peut accepter une société où chacun-e est renvoyé-e à elle/lui-même, est contraint d'assurer sa propre couverture sociale, où les plus précaires, les plus pauvres sont l'objet d'une relégation sociale et spatiale. Les privatisations et externalisations de missions creusent la fracture sociale. Et la déshérence de services publics des zones urbaines de banlieue se cumule à celles des zones rurales. Tout cela représente un coût social et politique considérable.

Les solidarités s'expriment par les services publics. Les services publics sont facteurs de redistribution des richesses. C'est par les services publics que se réalise l'accès de toutes à, l'éducation, à la santé, aux transports etc... Il faut aussi développer les services publics de proximité pour répondre aux besoins nouveaux (petite enfance, dépendance, transition écologique...).



Les maisons « France Service » comme fourre tout minimaliste

Emmanuel Macron a annoncé le 27 avril, à la fin du pseudo grand débat national, la généralisation des maisons de services au public, contre lesquelles Solidaires était déjà vent debout, sous le nom de Maisons France Service.

Les Maisons France Service regrouperont des missions de l'Etat, des collectivités locales et des opérateurs (caisse d'allocations familiales, Pôle Emploi...). 2000 maisons France Service (un nombre égal à celui des cantons) devront ouvrir leurs portes. Mais attention ! Il n'est en aucun cas question d'installer sur un même lieu les différents services de l'Etat, avec du matériel et des personnels formés, en capacité de répondre aux différentes interpellations de la population. Si l'on regarde le bilan des actuelles maisons de services au public, il est loin d'être satisfaisant pour les usagèr-e-s qui ont seulement bénéficié d'un accès minimaliste au service public via les bornes numériques interactives installées... Bref, c'est la déception à l'arrivée, le lien social de proximité et le service public de qualité oubliés !

Les maisons de services au public ne sont donc en aucun cas une réponse aux légitimes revendications de la population en matière de services publics de qualité au plus près, dans tous les territoires.